

La Commission parlementaire de la Bolivie soutient le projet de loi sur la réélection présidentielle



La Paz, 23 septembre, (RHC-EFE).-Une Commission de l'Assemblée législative de la Bolivie a approuvé le projet de loi sur la réforme partielle de la Constitution qui permettra au président Evo Morales de présenter sa candidature pour les élections de 2019.

L'initiative prévoit une modification de la Constitution Politique de l'État, en vertu de laquelle après un premier mandat, le président pourra se présenter pour la réélection à deux reprises consécutives

Le sénateur du parti au gouvernement, Milton Barón a précisé qu'une disposition transitoire a été également approuvée afin de permettre au président Morales, au cas où la réforme constitutionnelle serait adoptée moyennant un référendum, de postuler, encore une fois, à la Présidence.

Le mandat d'Evo Morales pourrait ainsi s'étendre jusqu'en 2025, car ses gouvernements précédents correspondent à la période préalable à la mise en vigueur de la Constitution promulguée en 2009.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/70113-la-commission-parlementaire-de-la-bolivie-soutient-le-projet-de-loi-sur-la-reelection-presidentielle>



Radio Habana Cuba